

## NÉOLIANE SANTÉ occupe le terrain

Le témoignage reçu le 1<sup>er</sup> septembre 2017 par le Réseau anti-arnaques est révélateur des méthodes commerciales utilisées par NÉOLIANE SANTÉ, société de courtage en assurance : « *Suite à un appel téléphonique déclarant que ma couverture santé n'était pas à jour, j'ai eu le malheur d'accepter le contact avec un conseiller, pensant qu'il s'agissait de la Sécurité Sociale.*

*Je me suis inscrite il y a plusieurs mois au service BLOCTEL et, je ne pensais pas pouvoir être contactée par des démarcheurs en tous genres.*

*En quelques phrases, malgré les craintes et les doutes que j'ai formulés, ce monsieur très courtois a réussi à m'extorquer le numéro IBAN de mon compte en banque, pour m'annoncer que je venais de souscrire à une assurance en cas d'hospitalisation après accident, pour un montant de près de 20 € par mois.*

*J'avoue qu'il s'y est particulièrement bien pris car je m'étais montrée extrêmement réticente et méfiante. »*

La démarche téléphonique est rodée : un vendeur formé pour gérer les objections, la confusion avec le régime de la Caisse Primaire Maladie, l'obtention des coordonnées bancaires et un accord par validation d'un SMS.

Heureusement, le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter.

**INFO-ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le :  
**Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir**  
BP 60512, La Chapelle Saint Laurent, 79306 BRESSUIRE cedex  
(contact@arnaques-infos.org) - Site : [www.arnaques-infos.org](http://www.arnaques-infos.org)  
SIRET : 503 805 657 00031

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication :

**Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)